

**Polyphonie et modes d'intervention discursive**  
**À propos de la description sémantique des situations politiques**  
**conflictuelles\***

***Polifonia e modos de intervenção discursiva sobre descrição semântica de***  
***situações políticas conflituais***

**Zoé Camus\*\***

**Alfredo Lescano\*\*\***

**Résumé**

Dans un projet que nous développons parallèlement à ce présent article, nous travaillons à décrire des situations discursives conflictuelles d'ordre politique, d'un point de vue sémantique. En construisant cette catégorie de situations nous tentons de regrouper au moins deux types d'objets aisément identifiables mais qui sont généralement traités séparément : des conflits sociaux qui s'étendent sur le long terme et des assemblées politiques. Malgré la différence flagrante entre l'étendue des premiers objets et l'immédiateté du face à face des seconds objets ; malgré l'opposition entre un corpus écrit et un corpus oral, nous avons des raisons de croire que les propriétés sémantiques partagées par les situations discursives d'ordre politique permettent d'envisager de les décrire dans un cadre commun.

**Mots-clés**

Situations politiques discursives conflictuelles. Sémantique. Conflits sociaux. Assemblées politiques.

**Resumo**

Em um projeto que estamos desenvolvendo paralelamente a este artigo, estamos trabalhando para descrever situações discursivas conflitantes de natureza política, do ponto de vista semântico. Ao construir essa categoria de situações, tentamos agrupar pelo menos dois tipos de objetos que são facilmente identificáveis, mas geralmente tratados separadamente: conflitos sociais de longo prazo e assembleias políticas. Apesar da flagrante diferença entre a extensão dos primeiros objetos e a proximidade do face à face dos segundos; apesar da oposição entre um *corpus* escrito e um *corpus* oral, temos motivos para acreditar que as propriedades semânticas compartilhadas por situações políticas discursivas tornam possível considerar descrevê-las em uma estrutura comum.

---

\* Texto de autores convidados.

\*\* CRAL, École des hautes études en sciences sociales.

\*\*\* EFTS, Université de Toulouse; CRAL, École des hautes études en sciences sociales.

## Palavras-chave

Situações discursivas políticas conflitantes. Semântica. Conflitos sociais.  
Assembleias políticas.

## Introduction

Dans un projet que nous développons parallèlement<sup>1</sup> à ce présent article, nous travaillons à décrire des situations discursives conflictuelles d'ordre politique, d'un point de vue sémantique. En construisant cette catégorie de situations nous tentons de regrouper au moins deux types d'objets aisément identifiables mais qui sont généralement traités séparément: des conflits sociaux qui s'étendent sur le long terme, comme le projet controversé de construction de l'aéroport de Notre-Dame-de-Landes qui a duré près de cinquante ans, et des assemblées politiques, comme celles qui se déroulent en interne entre les militants de partis politiques. Malgré la différence flagrante entre l'étendue des premiers objets et l'immédiateté du face à face des seconds objets; malgré l'opposition entre un corpus écrit et un corpus oral, nous avons des raisons de croire que les propriétés sémantiques partagées par les situations discursives d'ordre politique permettent d'envisager de les décrire dans un cadre commun.

Il s'agira ici de confronter ce projet à une question qui touche à sa dimension théorique: quelle place doit ou peut occuper la Théorie de la polyphonie dans une telle démarche? La conflictualité politique est-elle «polyphonique»? Cette théorie linguistique permet-elle de mieux saisir certains aspects des rapports qu'entretiennent les énoncés d'une assemblée politique, ceux d'un conflit social? Il peut en effet sembler à première vue pertinent, voire attendu, de proposer une description polyphonique pour traiter les situations discursives conflictuelles, de par la multiplicité des locuteurs, des opinions qui se contredisent, s'opposent ou se rejoignent. Or nos premières tentatives de descriptions sémantiques ont révélé à la fois la spécificité des situations discursives que nous voulions analyser, et certains aspects du paradigme polyphonique que nous n'avions pas questionnés jusqu'alors. En effet, pour décrire ou bien un conflit social d'ampleur nationale ou bien une assemblée interne à un parti politique, il est nécessaire de rendre compte des rapports discursifs qui se produisent

---

<sup>1</sup> Ce projet est notamment développé dans Camus, Z. *Pour une description sémantique des interactions conflictuelles: le cas des assemblées politiques et citoyennes (Marinaleda, NPA, Nuit Debout)*, thèse en cours à l'EHESS, et dans Lescano, A. *Sémantique des conflits sociaux*, ms.

entre des énoncés différents. Dans le premier cas, il s'agit de rétablir le lien distendu par le temps entre deux énoncés pouvant être séparés de plusieurs années voire plusieurs décennies, mais participant toutefois du même conflit ; dans le second cas, il s'agit de rendre compte des effets sémantiques produits par la succession des interventions. Selon nous, les rapports discursifs entre les énoncés se font par l'intermédiaire des possibilités discursives sur lesquelles les énoncés agissent. Nous croyons que cette supposition constitue la thèse centrale de la Théorie de la polyphonie (DUCROT, 1984) et doit être maintenue. Pourtant, toutes nos tentatives d'application de cette théorie ont échoué : prenant l'énoncé pour seule unité d'analyse, elle ne peut que révéler des configurations sémantiques isolées, associées à des énoncés disjoints qui coïncident éventuellement sur certains points. C'est pourquoi dans le cas de la description d'une assemblée ou d'un conflit social de long terme, elle rendrait seulement compte d'une juxtaposition d'unités sans aucun moyen de saisir ce qui relie les énoncés entre eux. Cette difficulté nous conduira à abandonner le dispositif descriptif de cette théorie, et en particulier l'idée selon laquelle l'énoncé exprime un sens qui contient des points de vue orchestrés par le locuteur. Nous nous proposons donc de réinterroger cette théorie et d'en explorer de nouvelles dimensions à partir d'une nouvelle formulation de sa thèse centrale, en prenant d'emblée en compte les rapports entre énoncés d'une même situation discursive. Nous soutiendrons que lorsque des énoncés différents sont produits dans la même situation discursive, ils installent ou transforment des puissances discursives existant dans un espace sémantique unique. Les analyses que nous présenterons nous permettront d'illustrer cette solution.

### **La Théorie de la polyphonie**

Le mécanisme de la « négation polémique » illustre la thèse selon laquelle le système linguistique encode des instructions d'ordre polyphonique (DUCROT, 1984). Dans la version de la Théorie de la polyphonie que Ducrot donne dans le chapitre 8 de *Le dire et le dit*, un énoncé mobilisant ce mécanisme met en scène deux subjectivités, deux « énonciateurs ». Ces énonciateurs ont des attitudes opposées envers un même point de vue : l'un a une attitude positive, l'autre une attitude négative. Le locuteur de l'énoncé s'identifie seulement à l'énonciateur porteur de l'attitude négative. De ce fait, il délégitime l'autre. Si l'on interprète d'après ce modèle, par

exemple, l'énoncé *Pierre n'est pas venu*, on doit dire qu'il met en scène un énonciateur (E1) ayant une attitude positive envers *Pierre est venu*, dont le locuteur (L) se dissocie, et un autre énonciateur (E2) auquel L s'identifie, ayant une attitude négative envers ce même point de vue. On doit donc dire que l'énoncé *Pierre n'est pas venu* communique que:

- l'énonciateur E1, dont L se dissocie, a une attitude positive vis-à-vis de *Pierre est venu* ;
- l'énonciateur E2, auquel L s'identifie, a une attitude négative vis-à-vis de *Pierre est venu*.

Soit maintenant l'énoncé suivant:

(1) Les aéroports existants du Grand Ouest (Rennes, Nantes, Angers) ne sont pas saturés<sup>2</sup>.

Avant de passer à l'analyse de cet énoncé, donnons quelques détails sur le contexte de son apparition. Au début des années '70, l'État français a rendu public un projet visant le remplacement de l'aéroport existant à Nantes - l'aéroport «Nantes-Atlantique» - par la construction d'un nouvel aéroport dans la commune de Notre-Dame-des-Landes, située dans l'Ouest de la France. Ce projet a donné lieu à un conflit qui a pris une ampleur nationale à partir des années 2000. Parmi les éléments mis en avant par les défenseurs du projet de nouvel aéroport, on trouve la question de la capacité limitée de l'aéroport existant à Nantes. L'énoncé (1), signé par *le Comité de soutien aux opposants de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes de Saint-Malo* (dorénavant «Comité St-Malo»), est extrait d'un texte publié en 2013 sur le site internet le plus important parmi ceux qui sont tenus par des opposants au projet<sup>3</sup>. Appliquant le mécanisme de la négation polémique, on doit dire que cet énoncé met en scène un énonciateur E1 ayant une attitude positive envers le point de vue selon lequel *les aéroports du Grand Ouest (Rennes, Nantes, Angers) sont saturés*, énonciateur dont le locuteur se dissocie. Il met aussi en scène un autre énonciateur E2, refusant ce même point de vue, énonciateur auquel le locuteur s'identifie. Résumons cette description de (1) en disant qu'il communique que:

- l'énonciateur E1, dont L se dissocie, a une attitude positive vis-à-vis de *les aéroports du*

---

<sup>2</sup> Comité de soutien aux opposants de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes de Saint-Malo, [zad.nadir.org](http://zad.nadir.org), 26 mars 2013.

<sup>3</sup> Il s'agit de [zad.nadir.org](http://zad.nadir.org).

*Grand Ouest (Rennes, Nantes, Angers) sont saturés;*  
- l'énonciateur E2, auquel L s'identifie, a une attitude négative vis-à-vis de *les aéroports du Grand Ouest (Rennes, Nantes, Angers) sont saturés.*

Ainsi présentée, la description polyphonique ne semble pas problématique. La difficulté surgit lorsqu'on aspire à montrer les rapports existant entre l'énoncé (1) et d'autres énoncés appartenant à la même situation. Par exemple, le point de vue discrédité par l'énoncé (1) est défendu par de multiples énoncés, dont celui-ci :

(2) Nantes-Atlantique au bord de la saturation<sup>4</sup>.

Admettons que cet énoncé communique que :

- l'énonciateur E1, auquel L s'identifie, a une attitude positive vis-à-vis de *l'aéroport de Nantes est saturé.*<sup>5</sup>

Les énoncés (1) et (2) se trouvent pris dans une relation antagoniste à l'intérieur d'une même situation discursive : l'un refuse ce que l'autre défend. Non seulement la Théorie de la Polyphonie semble apte à décrire les mécanismes linguistiques de la polémique discursive, mais on pourrait même aller jusqu'à dire que la description de ce type de phénomène est sa raison d'être. Et cependant, nous constatons que la description polyphonique s'avère absolument inopérante dès lors qu'il s'agit de rendre visible un quelconque lien entre les énoncés (1) et (2). Développons.

Pour une meilleure clarté de notre propos, laissons de côté les mentions faites aux aéroports d'Angers et de Rennes pour nous concentrer sur l'aéroport de Nantes (c'est d'ailleurs l'aéroport de Nantes qui est au centre des débats dans le conflit de

---

<sup>4</sup> "Nantes Atlantique au bord de la saturation... le transfert s'impose rapidement, publié dans le site web de l'association *Des ailes pour l'Ouest* ([www.desailespourlouest.fr](http://www.desailespourlouest.fr)) le 12 mai 2015.

<sup>5</sup> On pourrait nous faire l'objection que dire que «l'aéroport Nantes-Atlantique est au bord de la saturation» n'est pas la même chose que défendre que «l'aéroport Nantes-Atlantique est saturé». Si l'on dit d'une entreprise qu'elle est au bord de la faillite, on n'est pas en train d'affirmer qu'elle a déjà fait faillite. Cependant il faut se rappeler que ce que Ducrot appelle «point de vue» dans les présentations de la Théorie de la polyphonie n'est jamais une donnée objective, notamment à cause du fait que celui-ci est argumentativement orienté. Or il suffit d'un examen rapide pour se rendre compte que l'énoncé (2) a la même orientation argumentative qu'aurait un énoncé du type «Nantes-Atlantique saturé», c'est-à-dire que l'expression «au bord de» aurait le même rôle que Ducrot assigne à *presque* (Ducrot, 1980). Si dans une optique strictement informative, *X au bord de Y*, indique que X n'atteint pas «l'état Y», l'énoncé *X au bord de Y* a la même valeur argumentative que *X a atteint l'état Y*, par exemple il peut être suivi d'une conséquence que l'on tire de Y. C'est de fait ce qui arrive dans ce cas, car l'énoncé (2) est suivi dans son co-texte immédiat par *Le transfert s'impose rapidement.*

Notre-Dame-des-Landes). De manière très schématique, on peut dire que les deux énoncés contiendraient le point de vue [pdv1]:

[pdv1] : l'aéroport de Nantes est saturé

On pourrait maintenant représenter le sens des énoncés (1) et (2) de la manière suivante:

(3) Énoncé (1):

- E<sub>1(non-L)</sub> a une attitude positive envers [pdv1]
- E<sub>2(L)</sub> a une attitude négative envers [pdv1]

Énoncé (2):

- E<sub>1(L)</sub> a une attitude positive envers [pdv1]

Nous soutenons que décrire de cette manière les énoncés (1) et (2) ne permet pas de voir le rapport qu'ils entretiennent. En effet, d'après ce que l'on vient de dire, (1) et (2) participent de manière antagoniste d'un même enjeu défini à l'intérieur d'une seule et même situation conflictuelle qui porte, pour le dire en un mot, sur la nécessité de construire un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Or leur compréhension polyphonique reste en deçà de la caractérisation de ce rapport. Tout ce que la description (3) permet, c'est de constater que les énoncés (1) et (2) comprennent un élément commun [pdv1]. En cela, ces deux énoncés n'auraient pas plus de lien que deux autres énoncés complètement indépendants l'un de l'autre, mais comportant une correspondance sémantique accidentelle. Imaginons par exemple deux individus qui énoncent, dans le cadre de leur vie privée respective, et dans des situations discursives indépendantes, l'un, (i) «Il ne fera pas beau demain», et l'autre (ii) «Il fera beau demain». Dans ce cas, si nous nommions [pdv1] le point de vue *il fera beau demain*, la description polyphonique de la paire (i)-(ii) correspondrait exactement à celle de la paire (1)-(2) que nous avons schématisée dans (3). La description polyphonique des énoncés (1) et (2), appartenant au conflit sur Notre-Dame-des-Landes, serait ainsi analogue à celle de ces deux énoncés sur le beau temps. Leur description polyphonique ne dépasse pas le constat de l'existence d'un élément commun dans la composition de leurs sens respectifs, et ne parvient pas à montrer leur spécificité vis-à-vis d'une paire d'énoncés météorologiques accidentellement contradictoires. (1) et (2) entretiennent une relation bien plus forte que celle de la mise

en scène hasardeuse d'un même élément sémantique.

Il va de soi que cette limite de la Théorie de la polyphonie ne se réduit pas au rapport entre des énoncés antagoniques. Elle concerne aussi la description du rapport entre des énoncés «convergensts». Par exemple, si l'on prend la série d'énoncés mobilisant le point de vue selon lequel l'aéroport actuel de Nantes serait saturé ou en cours de saturation, à laquelle appartient l'énoncé (2), on peut y situer, parmi des centaines d'autres, les énoncés suivants :

(4) *OUI, le transfert de Nantes Atlantique est incontournable.* Les opposants à ce transfert de l'aéroport s'ingénient à imaginer plein de bonnes raisons pour faire croire à la possibilité d'un maintien de l'activité aéroportuaire à Nantes-Atlantique. C'est tout simplement impossible et ceux qui soutiennent cette assertion mentent en toute connaissance de cause aux habitants de l'agglomération nantaise. L'évolution inéluctable des trafics, 4,4M de passagers aujourd'hui et 6 M à l'horizon 2030, s'accompagnera automatiquement d'une augmentation des mouvements d'avions (49250 aujourd'hui, 64500 à l'horizon 2030).<sup>6</sup>

(5) Le groupement VINCI a remporté en 2010 la concession du nouvel aéroport nantais de Notre-Dame-des-Landes. L'implantation d'un aéroport sur le site de Notre-Dame-des-Landes, à une quinzaine de kilomètres au Nord de l'agglomération nantaise, était envisagée depuis plus de 30 ans. Ce nouvel aéroport anticipe l'augmentation du trafic national et international de l'aéroport actuel : Nantes-Atlantique.<sup>7</sup>

(6) A l'image de la croissance économique et démographique que connaît le territoire, l'actuelle plate-forme aéroportuaire de Nantes Atlantique enregistre des croissances parmi les plus fortes de France. Elle a déjà atteint le seuil de *4,4 millions de passagers en 2015* et ainsi dépassé les prévisions. *Le nombre de jour de saturation (plus de 14 000 passagers/jour) est passé de 36 en 2012 à 135 en 2015.* Pour accompagner la croissance à venir et pour continuer à proposer de nouvelles destinations, le transfert de l'aéroport est indispensable.<sup>8</sup>

Ces derniers énoncés, dans la mesure où ils participent tous du même conflit, se présentent d'emblée comme «disant la même chose», tout comme les énoncés antagonistes se présentent d'emblée comme mutuellement antagonistes. Une description de la valeur sémantique de ces énoncés qui ne rende pas visible leur rapport autrement qu'en montrant leur point commun est pour nous incomplète, sinon fautive.

### **L'identification des subjectivités**

La version que Ducrot donne de la Théorie de la polyphonie dans le dernier

---

<sup>6</sup> "Le transfert de Nantes-Atlantique est essentiel", publié dans le site web de l'association ACSAN ([www.acsan.info](http://www.acsan.info)), le 24 juin 2006.

<sup>7</sup> Article publié dans le site [architecture-urbanisme.fr](http://architecture-urbanisme.fr) le 4 août 2010.

<sup>8</sup> "L'aéroport du Grand-Ouest", article publié dans le site de la Chambre du commerce et de l'industrie de Nantes / Saint-Nazaire ([nantesstnazaire.cci.fr](http://nantesstnazaire.cci.fr)), le 20 novembre 2016. Mots noircis dans le texte d'origine.

chapitre de *Le dire et le dit* n'apporte donc pas de solution satisfaisante au problème descriptif que pose le rapport entre des énoncés (divergents ou convergents) d'une même situation discursive. Mais, pourrait-on nous dire, il y aurait une autre façon d'en rendre compte, en s'inscrivant dans l'esprit de la Scapoline (NØLKE; FLØTTUM; NOREN, 2004). Il s'agirait de considérer que l'énoncé (1) s'oppose non pas à un point de vue «nu» mais à un point de vue porté par une subjectivité. Par l'énoncé (1), le *Comité Saint-Malo* entrerait ainsi dans une sorte de dialogue polémique avec l'association pro-aéroport *Des Ailes pour l'Ouest* - en supposant que l'énoncé (2) est le seul à porter le point de vue de la saturation de l'aéroport de Nantes. Il faudrait stipuler que le [pdv1] ce n'est pas seulement [l'aéroport de Nantes est saturé] mais un contenu vis-à-vis duquel l'association «Des Ailes pour l'Ouest» a une attitude positive (le point de vue serait donc une unité [subjectivité + attitude + contenu]):

[pdv1] : « Des Ailes pour l'Ouest » a une attitude positive envers [l'aéroport de Nantes est saturé]

Le responsable de l'énoncé (1), s'opposant au [pdv1], le déclare invalide. Il construirait un autre point de vue :

[pdv2] : « Le Comité St-Malo » a une attitude négative envers [pdv1]<sup>9</sup>

On voit maintenant qu'il y a un lien fort entre les énoncés (1) et (2): la négation polémique de (1) établit un rapport antagoniste entre les subjectivités responsables de chacun d'eux. Énoncer (1) serait une manière elliptique de dire *L'association Des Ailes pour l'Ouest a tort, l'aéroport de Nantes n'est pas saturé*. En acceptant cette description, on ne peut plus soutenir que la description polyphonique montre les énoncés (1) et (2) comme unis par un simple point commun accidentel. Nous pensons cependant que cette seconde proposition polyphonique est aussi peu adéquate que la première.

On vient de supposer, pour les besoins de l'analyse, que l'énoncé (2) est le seul à défendre la saturation de l'aéroport de Nantes. Or en réalité, les énoncés défendant le point de vue de la saturation sont à proprement parler innombrables. Imaginons que l'on cherche à établir le rapport non seulement entre les énoncés (1) et (2) mais aussi entre les énoncés (1) et (4), ce dernier, signé par l'association «Acsan»<sup>10</sup>, défendant

---

<sup>9</sup> Dans ce type d'approche, en effet, le contenu d'un point de vue peut être un point de vue. (NØLKE; FLØTTUM; NOREN, 2004, p. 34).

<sup>10</sup> Association contre le survol de l'agglomération nantaise.



comme (2) la saturation de l'aéroport. Dans ce cas, on devrait préciser dans le sens de (1) que son responsable s'oppose à deux points de vue:

[pdv1]: « Des Ailes pour l'Ouest » a une attitude positive envers [l'aéroport de Nantes est saturé]

[pdv2]: « Acsan » a une attitude positive envers [l'aéroport de Nantes est saturé]

[pdv3]: « Le Comité St-Malo » a une attitude négative envers [pdv1]

[pdv4]: « Le Comité St-Malo » a une attitude négative envers [pdv2]

Or il n'est ni possible ni souhaitable d'inclure dans le sens de l'énoncé la mention de chaque subjectivité ayant porté le point de vue attaqué. En effet, dans le conflit considéré, la saturation de l'aéroport de Nantes est défendue par une multiplicité d'énoncés appartenant à une multiplicité de textes différents, associée à une multiplicité de subjectivités. Les fragments (2), (4), (5) et (6), (en adoptant toujours la terminologie polyphonique) mettent tous en scène le même point de vue en l'associant à des sources subjectives différentes. L'identité de la source du point de vue est éclatée, perdant par conséquent tout pouvoir explicatif : le rapport entre les énoncés (1) et (2) ne concerne pas l'identité de l'énonciateur du point de vue [pdv1]<sup>11</sup>.

Cette difficulté ne concerne pas uniquement les conflits de longue durée. Elle n'est pas seulement due à la profusion des sources de points de vue. Le problème persiste dans le cas des situations en face à face, où l'identité des subjectivités y est toujours apparente. Prenons, pour le montrer, ce fragment d'une assemblée du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA)<sup>12</sup>.

(7) André: - Et on s retrouve dans une situation où les exploités, les opprimés, les pauvres, les gens des quartiers, heu ils ont plus aucune représentation politique, y a un vide totale. Tout est à reconstruire de A à Z.

Philippe: - Quant au vide que nous on subirait, c'est l'entièreté des partis qui subissent le vide en France. Que ce soit le PS PC les différents groupes d'extrême gauche, heu Lutte Ouvrière, le peuple, et même à droite y a comme un vide parce que les gens ne font plus plus

---

<sup>11</sup> On pourrait penser que remplacer par un être discursif indéfini du type de « on » la dénomination précise des êtres discursifs situés à la source de [l'aéroport de Nantes est saturé] pourrait apporter une solution au problème de l'identification. Mais en réalité cela ne ferait qu'éloigner la description de (1) de celle des liens qu'il entretient avec tous les énoncés effectifs participant du même conflit et affirmant la saturation de l'aéroport de Nantes. Encore une fois, rien ne permettrait de distinguer le rapport entre (1) et (2) d'une coïncidence accidentelle.

<sup>12</sup> Cette assemblée a eu lieu le 13 février 2016. Il s'agit d'une réunion de militants des différents comités des villes du sud des Hauts-de-Seine, ayant pour but de faire un point sur l'état de ces différents comités, de mettre en débat la situation du gouvernement d'une part et du NPA d'autre part, mais aussi de préparer la prochaine réunion électorale. La réunion a eu lieu dans le contexte post-attentats de novembre, peu avant la reconduction de l'état d'urgence. Elle a été enregistrée par les soins de l'auteur. Pour plus de détails, voir Camus. Les prénoms des participants ont été changés.

confiance à... dans les hommes politiques on le voit bien aujourd'hui ben c'est « tous pourris ». Le seul parti aujourd'hui qui gagne un petit peu en confiance, c'est malheureux hein, mais ben c'est le Front National.

Acceptons que l'énoncé d'André pose le point de vue [il y a un vide de représentation politique] en plaçant l'être discursif «André» comme source de cette constatation. Ce que Philippe fait, c'est repréciser ce point de vue : alors que l'énoncé d'André pourrait laisser entendre que ce n'est qu'un problème du secteur le plus fragile de la population et des partis d'extrême gauche, Philippe précise que tous les partis (sauf le Front National) et tous les secteurs sociaux en sont affectés. L'énoncé de Philippe, tout en reprenant le point de vue d'André, ne se présente pas comme précisant les propos d'André en tant que propos d'André. L'identité de la source subjective disparaît dans l'énoncé de Philippe. On peut même imaginer un contexte où Philippe attribue par erreur les propos d'André à quelqu'un d'autre en disant par exemple : *Quant au vide que, selon Paul, on subirait...* Un participant de l'assemblée se demanderait sans doute s'il est vraiment nécessaire d'interrompre Philippe pour corriger son erreur, car celle-ci n'affecte en rien son propos. Le point de vue posé dans l'énoncé d'André est reformulé en tant que «propos à développer», en tant que «possibilité de dire le vide de représentation politique» et non pas en tant que «propos-d'André». Le cas de l'énoncé (1) est similaire, il ne refuse pas [la saturation de l'aéroport de Nantes] en tant que point de vue d'une subjectivité spécifique, mais comme discours à tenir dans le cadre du conflit à Notre-Dame-des-Landes.

En somme, que la situation discursive se déroule sur plusieurs années ou qu'elle ait lieu en face à face, cela ne change rien aux difficultés que rencontre la Théorie de la polyphonie pour rendre explicite le rapport entre des énoncés participant d'une même situation discursive. En particulier, tel que l'on vient de le voir, ce rapport n'est pas atteignable 1) en constatant que les énoncés considérés véhiculent chacun dans leur sens des éléments sémantiques communs; 2) en observant l'identité de la source subjective du point de vue.

L'idée qu'un énoncé met en scène des points de vue associés à des êtres discursifs porteurs d'attitudes n'intègre qu'*a posteriori* les rapports d'un énoncé aux autres énoncés de la même situation discursive. De notre côté, nous pensons que ces rapports sont la condition même de toute énonciation et qu'ils doivent régler l'ensemble de la mécanique descriptive. Produire un énoncé dans une situation conflictuelle en face à face ou dans un conflit social de long terme, c'est toujours le mettre en rapport

avec les autres énoncés de la même situation. Ce rapport entre énoncés est de nature polyphonique parce qu'il découle du travail que les énoncés font sur des puissances discursives contenant la possibilité d'une multitude de discours différents. C'est ce que nous verrons à travers quelques analyses. Dans la mesure où le dispositif descriptif de la Théorie de la polyphonie échoue à rendre compte de ce rapport, son abandon devient, pour nous, inévitable. C'est pourquoi nous considérons qu'il est nécessaire d'intégrer le rapport entre les différents énoncés dans les prémisses de l'analyse, tout en conservant la thèse de la nature intrinsèquement polyphonique des énoncés.

### **Espaces sémantiques**

Que voit-on dans la surface discursive des situations que nous avons prises en exemple? Dans le cas du conflit de Notre-Dame-des-Landes, on voit des textes aussi divers que des communiqués, des articles de loi, des commentaires d'internautes, etc. Tous ces textes sont des supports différents, mais ils participent tous du conflit de Notre-Dame-des-Landes. Dans le cas de la réunion du NPA, tous les énoncés prononcés par les interactants au cours de l'assemblée participent d'une réunion interne du NPA. Plutôt que d'imaginer que notre description pourra *in fine* montrer la relation entre tous ces textes différents ou ces interventions différentes, nous pensons qu'il est nécessaire d'en tenir compte en premier lieu.

Pour ce faire, nous supposons que les différents énoncés d'une même situation conflictuelle opèrent sur un même terrain d'action où sont définies, combattues, défendues les possibilités discursives disponibles à l'intérieur de ce conflit. Nous l'appelons l'« espace sémantique » de la situation conflictuelle. Les énoncés (1) et (2) agissent tous les deux sur l'espace sémantique du conflit de Notre-Dame-des-Landes. De sorte que l'énoncé (1) n'attaque pas l'énoncé (2), pas plus qu'il n'attaque les énoncés (4), (5) ou (6) - ou bien il faut dire qu'il les attaque tous, sans en attaquer aucun en particulier. Ce qu'il fait, c'est combattre la possibilité de tout discours affirmant la saturation de l'aéroport de Nantes, possibilité qui est, au contraire, renforcée par (2).

Dès lors qu'on peut identifier une situation discursive, c'est qu'on peut identifier un espace sémantique et une surface discursive, c'est-à-dire des énoncés qui opèrent sur cet espace sémantique. Ces deux plans sont mutuellement dépendants : l'espace sémantique ne doit son existence qu'aux interventions effectuées par des énoncés;

les énoncés ne peuvent être dits faire partie de la même situation discursive que dans la mesure où ils travaillent sur un même espace sémantique.

Dans une assemblée politique, dans un débat public, dans un conflit social, il y a toujours un enjeu, et si l'on prétend faire une analyse sémantique des situations conflictuelles, alors on ne peut pas faire comme si cet enjeu était une donnée qui s'ajouterait au hasard des interventions, à la manière d'une coïncidence fortuite. Il faut au contraire que toute la mécanique de la description soit réglée par la nécessité de rendre compte du fait que des discours différents surgissent en tant que rapportés à une même situation. C'est à cette nécessité que répond la notion d'espace sémantique.

Nous supposons que les différents énoncés interviennent sur des possibilités discursives qui existent dans un terrain sémantique attaché au conflit et qui n'appartient donc pas à l'énoncé individuel. C'est dans cet espace sémantique commun que l'on trouve les éléments sémantiques sur lesquels interviennent les énoncés d'une même situation. Les énoncés (1) et (2) ne communiquent pas chacun un sens qui peut être comparé à l'autre, pour trouver éventuellement qu'il existe entre les deux une coïncidence, mais agissent tous les deux sur un seul et même élément : une puissance discursive.

### **Un énoncé agit sur des possibilités d'énoncés**

Comment caractériser ces possibilités de dire qui existent dans l'espace sémantique du conflit et sur lesquelles agissent les énoncés? On peut trouver leur origine dans la manière dont Ducrot conçoit ce que nous avons appelé jusqu'ici, en reprenant sa terminologie, le «point de vue». Le «point de vue» est l'un des composants qui entrent dans la définition de l'«énonciateur» - sans toutefois être défini en soi:

J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leur parole (DUCROT, 1984, p. 204).

Point de vue, position, attitude d'un être censé s'exprimer sans mots précis, la notion est loin d'être délimitée. De nombreuses propositions théoriques, cherchant à la préciser, lui ont donné une place centrale dans la description linguistique. On peut

dire - sans prétendre à l'exhaustivité - que parmi les différentes reprises et évolutions de ce terme, à l'intérieur du paradigme d'inspiration ducrotienne, il y a principalement trois tendances. Selon la première, il importe avant tout de réaffirmer qu'il s'agit d'une sorte de prise de position qui n'est pas associée à des mots précis (DONAIRE, 2012; PERRIN, 2009); d'autres défendent une description du « point de vue » comme un contenu propositionnel comportant une dimension subjective ou modale (NØLKE; FLØTTUM; NOREN, 2004; KRONNING, 2014; RABATEL, 2005) ; enfin, certains auteurs y voient au contraire une entité sémantique fondamentalement argumentative dépourvue de composante propositionnelle (CAREL, 2011b; CAREL et DUCROT, 2009; DUCROT, 2010; LESCANO, 2009; RACCAH, 2011; TORDESILLAS, 2016). Mais quelque soit l'approche, le point de vue est traité, de manière constante, en tant qu'entité sémantique ne se rattachant pas à une parole spécifique, pouvant être traduite en mots de différentes façons. Les travaux de Ducrot insistent sur ce point:

Il s'agit de paroles virtuelles, d'un discours envisagé sans que personne ne soit censé l'avoir prononcé, ni tel quel ni sous une autre forme (DUCROT, 2001, p. 14).

Un point de vue est donc un discours virtuel. Or comment expliquer cette «virtualité»? Qu'est-ce qu'une «parole non prononcée»? Qu'est-ce qu'un «discours sans parole»? Nous dirons que la nature «virtuelle» du point de vue provient du fait qu'il s'agit d'un «type de discours» (et non pas d'un «discours»). Par exemple, l'énoncé (1), que l'on rappelle ci-dessous, s'oppose à un type de discours qui soutient la saturation de ces aéroports.

(1) Les aéroports existants du Grand Ouest (Rennes, Nantes, Angers) ne sont pas saturés.

Le rapport entre (1) et (2), répété ci-contre, commence à s'expliquer si l'on suppose que l'énoncé (1) combat la possibilité d'énoncer la «saturation de l'aéroport de Nantes» qui se trouverait dans l'espace sémantique du conflit de Notre-Dame-des-Landes, possibilité discursive que l'énoncé (2), de son côté, renforce.

(2) Nantes-Atlantique au bord de la saturation.

Combattre la possibilité d'énoncer la saturation de l'aéroport de Nantes est quelque chose que l'on peut faire dans cet espace sémantique: un type de pratique discursive possible. De même qu'énoncer la saturation de l'aéroport de Nantes comme

si c'était un fait incontestable, tel que le fait (2). Ces deux énoncés sont en rapport parce qu'ils agissent tous les deux sur la possibilité d'énoncer la saturation de l'aéroport de Nantes, possibilité ouverte dans l'espace sémantique de ce conflit. Mais ils le font de manière contradictoire. L'énoncé (1) combat cette possibilité, alors que l'énoncé (2) l'exploite. Ces activités discursives différentes concernant la possibilité d'énoncer la saturation de l'aéroport de Nantes sont, elles aussi, définies dans l'espace du conflit. Il a fallu les installer, elles peuvent aussi être modifiées par d'autres interventions (par exemple, on le verra plus bas, elles peuvent être bloquées). Les limitations de la Théorie de la polyphonie pour décrire le rapport entre des énoncés d'une même situation commencent à s'estomper si l'on suppose que les énoncés travaillent sur la possibilité de tenir un certain type de discours. Les types de discours qui participent d'un espace sémantique sont établis par les énoncés qui agissent sur cet espace. Combattre et exploiter la possibilité d'énoncer *la saturation de l'aéroport de Nantes* c'est mobiliser deux types de discours qui ont été rendus disponibles dans l'espace sémantique de ce conflit grâce à des énoncés comme (1) et (2). Nous rejoignons ainsi la thèse que l'on retrouve dans toutes les versions de la Théorie de la polyphonie: la description sémantique des énoncés doit inclure leur rapport à la possibilité d'autres discours - raison pour laquelle les points de vue sont généralement acceptés comme étant des discours «virtuels». Or nous avons vu que penser ce rapport en supposant que les énoncés expriment des points de vue d'énonciateurs mène à une impasse. Nous croyons qu'il faut emprunter une voie différente et soutenir que les énoncés n'expriment pas des points de vue portés par des subjectivités. Les énoncés agissent sur les possibilités de discours qui définissent un espace sémantique donné. Ces possibilités de discours peuvent être analysées selon deux paramètres: celui des *concepts* et celui des *opérations*. Nous appelons les types de discours définis par ces deux paramètres *modes d'intervention discursive* (ou de façon abrégée, *modes d'intervention*). Présentons brièvement les deux paramètres des modes d'intervention avant de revenir à la caractérisation du rapport entre les énoncés d'une même situation.

## Concepts

Pour aborder le paramètre conceptuel des modes d'intervention, nous nous appuyerons sur les entités sémantiques élémentaires de la Théorie des blocs

sémantiques (CAREL, 2011b). D'après cette théorie, deux types d'enchaînements discursifs permettent de paraphraser tout énoncé. Le premier comporte des connecteurs du type de *donc* (ou *si* conditionnel ou bien *parce que*), ce sont les enchaînements «normatifs»; le second, celui des enchaînements «transgressifs», comporte des connecteurs du type de *pourtant* (ou *même si*, ou encore *bien que*). Prenons, par exemple, ce titre d'une dépêche de journal :

(8) Une manifestation sans heurts à Oran<sup>13</sup>.

L'une des paraphrases que peut recevoir cet énoncé est la suivante :

(8') *Une manifestation a eu lieu à Oran et pourtant il n'y a pas eu de heurts.*

On peut trouver d'autres énoncés susceptibles de recevoir des paraphrases similaires:

(9) À Londres, depuis le week-end dernier, six manifestations de soutien à Gaza ont été organisées : elle se sont déroulées sans heurts<sup>14</sup>.

(9') *À Londres, depuis le week-end dernier, six manifestations de soutien à Gaza se sont déroulées et pourtant il n'y a pas eu de heurts.*

(10) À Nantes, la manifestation a rassemblé près de 1 200 personnes, selon la police. [...] Pas de heurts avec les CRS [...] <sup>15</sup>.

(10') *À Nantes, bien que la manifestation ait rassemblé près de 1200 personnes, il n'y a pas eu de heurts avec les CRS.*

Les trois enchaînements (8'), (9') et (10') sont apparentés en ce qu'ils expriment une unique « propriété argumentative » ou encore un unique «prédicat argumentatif» de type *manifestation-et-pourtant-pas-de-heurts*. Cette entité relie deux termes dans une relation d'interdépendance mutuelle. Sans considérer d'autres éléments sémantiques véhiculés par ces énoncés, la *manifestation* est ici ce malgré quoi il n'y a pas eu de heurts; les *heurts* sont quelque chose n'ayant pas eu lieu bien qu'il y ait eu *manifestation*. Les discours (8), (9) et (10) concrétisent cette même interdépendance sémantique. Pour la noter, on indique par «PT» (pour rappeler le connecteur *pourtant*) qu'il s'agit d'une entité « transgressive » et on signale avec «NEG» que l'élément *heurts* est nié : les trois énoncés expriment donc, de manières différentes, la même

---

<sup>13</sup> Elwatan.com, 24 février 2015.

<sup>14</sup> Blog.francetvinfo.fr, 1er août 2014.

<sup>15</sup> Rfi.fr, 10 avril 2018.

interdépendance entre *manifestation* et *heurts*, à savoir :

(11) [manifestation PT NEG heurt]

Ces interdépendances sémantiques normatives ou transgressives sont appelées «aspects argumentatifs». Dans ce cadre, les mots véhiculeraient en langue des aspects argumentatifs, de même que les énoncés communiqueraient des aspects argumentatifs dans leur sens. L'énoncé (9) communiquerait, dans son sens, l'aspect argumentatif (11) et aussi un autre, cette fois non pas «transgressif», mais « normatif » (ce qui est signalé par DC, qui rappelle *donc*) comme (9''), dans la mesure où (9) peut recevoir, en plus de (9'), une paraphrase comme (9''').

(9'') [une cause est soutenue DC des manifestations sont organisées pour défendre cette cause]  
(9''') *Gaza reçoit du soutien et donc six manifestations ont été organisées depuis le week-end dernier.*

Nous suivrons cette caractérisation des entités sémantiques élémentaires comme des interdépendances sémantiques «normatives» ou «transgressives» en considérant que les puissances discursives installées dans l'espace sémantique d'un conflit appartiennent à l'un ou l'autre de ces deux types. Pour nous, ces puissances discursives existent dans la mesure où elles sont installées dans un espace sémantique et sont affectées par des opérations<sup>16</sup>. Nous nommerons ces interdépendances normatives ou transgressives installées dans un espace sémantique, *concepts* (LESCANO, 2017). Ce que nous avons appelé plus haut le [pdv1], nous le caractérisons comme un concept défini par l'interdépendance entre la saturation de l'aéroport existant à Nantes et la nécessité de son transfert à un nouvel aéroport à Notre-Dame-de-Landes que l'on peut formuler ainsi<sup>17</sup>:

(12) [l'aéroport de Nantes est saturé DC transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes]

---

<sup>16</sup> Les «concepts» ont la même structure interne que les «aspects argumentatifs», mais s'en distinguent au moins par leur nature et par leur mode d'existence. D'une part, alors que les aspects sont des prédicats, des propriétés argumentatives, les concepts sont des possibilités de discours, des puissances discursives. D'autre part, les aspects sont encodés dans le système lexical de la langue ou appartiennent au sens d'un énoncé ; les concepts n'existent que dans la mesure où on les a installés dans un espace sémantique propre à une situation discursive.

<sup>17</sup> Cette interdépendance peut être justifiée entre autres par le fait que la continuation immédiate de l'énoncé (1), tel qu'on l'a indiqué dans la note 5, est: *Le transfert s'impose rapidement.*



## Opérations

L'énoncé ne communique jamais un contenu mais opère sur des éléments d'un espace sémantique, en exploitant des puissances de paroles déjà présentes dans cet espace sémantique ou bien en les y installant. Que fait un énoncé sur ces puissances de parole que sont les concepts? Plusieurs types d'opérations sur les concepts sont possibles. Nous n'en introduisons ici que trois. Un premier type d'opération que l'on peut accomplir sur un concept correspond aux idées intuitives de revendication, de demande, de proposition, enfin de tout ce par quoi un énoncé de conflit semble définir des valeurs à défendre, établir ou rétablir des réalités contestées par ailleurs, donner à voir ce qui exige une action, une réponse. Nous disons que l'énoncé qui effectue ce type d'opération «investit» un concept. L'attaque, le rejet d'un concept, on le nommera «combat». L'investissement et le combat de concepts se montrent comme des prises de position. Mais une puissance de parole peut aussi être mise en production par un énoncé qui se montre comme une description objective de la réalité. Nous l'appelons «naturalisation» (ce terme rappelle le sens qu'a *naturel*, par exemple, dans ces vers de Brecht : «Que [...] rien ne soit dit naturel, afin que rien ne passe pour immuable»<sup>18</sup>). Cette opération présente la parole comme relative à un *fait* désincarné, accompli, dépourvu d'alternatives. C'est un énoncé qui se présente comme véhiculant l'affirmation ou la présupposition (car la naturalisation touche aux deux modalités énonciatives) d'une vérité non polémique.

Les énoncés agissent donc sur ce qui est possible de dire dans la situation où ils s'insèrent: ils modèlent, transforment, ouvrent et ferment la possibilité de paroles déterminées. Un concept installé dans un espace sémantique peut être exploité par plusieurs types de discours: des discours qui l'investissent, le combattent ou le naturalisent. Ce sont ces types de parole définis par des opérations ciblant un concept spécifique que nous nommons *modes d'intervention discursive*.

L'énoncé (1) met en production deux modes d'intervention, l'un en investissant le concept (12) [l'aéroport de Nantes est saturé DC transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes], l'autre en combattant le réciproque de (12). On peut le représenter ainsi :

---

<sup>18</sup> «L'Exception et la règle» (trad. Bernard Sobel, Jean Dufour), dans *Théâtre complet*, vol. 3, Bertolt Brecht, éd. L'Arche, [1930] 1974.

- (13) < investir [l'aéroport de Nantes est saturé DC transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes] >  
< combattre [NEG l'aéroport de Nantes est saturé DC NEG transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes] >

L'énoncé (2) *L'aéroport de Nantes au bord de la saturation* mobilise une autre classe d'intervention qui concerne aussi le concept (12) :

- (14) < naturaliser [l'aéroport de Nantes est saturé DC transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes] >

Le rapport discursif entre (1) et (2) provient du fait qu'ils mettent en production une même puissance discursive, à savoir le concept (12), en tant que possibilité de parole ouverte dans un unique espace sémantique. Ils se trouvent dans un rapport que l'on ressent comme antagonique parce qu'ils mobilisent (12) d'après deux types de parole opposés: l'un combat ce que l'autre naturalise. De même, les énoncés (2), (4), (5) et (6) mettent en production exactement la même possibilité discursive.

Nous dirons que les énoncés ne communiquent pas des points de vue (des conceptions du monde, des vues de l'esprit, des idéologies) associés à des subjectivités, des attitudes envers des contenus: ils mobilisent et affectent des possibilités de produire des discours dans un espace sémantique commun à tous les énoncés d'une même situation discursive. Les modes d'intervention ne sont pas des points de vue, un mode d'intervention discursive n'est qu'une praxis. Et il nous semblerait problématique d'accepter l'idée que les énoncés *expriment* ou *communiquent* dans leur sens des praxis. Une puissance n'est pas là pour être *exprimée* à l'intérieur du sens d'un énoncé, mais pour être mise en pratique, pour être mise en production.

Si nous parlons de modes d'«interventions» et non pas de modes d'« énoncer » c'est pour mettre l'accent sur le fait que lorsqu'on croit être face à une situation discursive, c'est que des énoncés différents *agissent* sur un même terrain d'opérations. Les énoncés sont le support d'une intervention qui installe, renforce, exploite, transforme, combat des possibilités de dire. L'énoncé (1) ne fait pas que «s'opposer» à la possibilité de dire que les aéroports du Grand Ouest sont saturés: il agit sur ce mode d'intervention pour affaiblir sa capacité à produire de nouveaux discours.

Si les énoncés (2) à (6) sont convergents, ce n'est pas parce qu'ils

*communiquent* le même point de vue, mais parce qu'ils *mettent en production* le même type de discours, le même mode d'intervention. Si les énoncés (1) et (2) sont dans un certain rapport de divergence, c'est parce qu'ils mettent en production des types de discours qui sont, eux, dans un certain rapport de divergence.

Malgré la nécessité d'abandonner le dispositif descriptif de la Théorie de la polyphonie, on voit que l'espace sémantique d'une situation discursive comporte, et cela de manière intrinsèque, une dimension polyphonique: toute parole effective accomplit un travail sur des types de parole possible.

### **L'action des énoncés sur des puissances de parole**

Nous allons à présent illustrer les thèses générales qui précèdent en présentant deux manières dont un discours effectif peut accomplir un travail sur une puissance de parole disponible dans un espace sémantique. Nous allons nous concentrer sur la possibilité qu'un discours transforme des puissances discursives, car elle exige que l'on prenne en compte l'existence d'un espace sémantique commun aux différents énoncés d'une même situation discursive, ce qui est, pour rappel, notre thèse principale. Le premier exemple concerne la capacité des énoncés à ouvrir et à fermer des possibilités de dire à l'intérieur d'un espace sémantique. Le second montre brièvement des modifications subies par un concept. Les deux exemples permettront également de montrer des manifestations différentes de la dimension polyphonique de la conflictualité discursive.

### **Ouverture et fermeture d'une puissance de parole**

Notre premier exemple est tiré d'une assemblée électorale interne au NPA<sup>19</sup>, dont l'enjeu est de décider de la présence ou non du parti aux élections présidentielles et, dans le cas d'une candidature effective, de statuer sur la formation de l'équipe de campagne et du message que le candidat portera, c'est-à-dire de la ligne directrice à tenir dans les prises de parole publiques - dans les termes employés par les militants: «quel type de campagne?». Dans cette assemblée, trois plateformes éligibles

---

<sup>19</sup> Cette assemblée a eu lieu le 16 mars 2016. Il s'agit d'une réunion électorale des militants des Hauts-de-Seine. Dans cette réunion, les militants doivent voter pour l'une des plateformes qui composent le parti - chacune présentant une orientation politique différente - pour l'élection présidentielle qui se déroulera un an plus tard. Cette réunion a eu lieu dans le contexte de la mobilisation contre la «loi El Khomri», à laquelle le NPA a activement participé. Elle a été enregistrée par les soins de l'auteur. Pour plus de détails, voir Camus. Les prénoms des participants ont été changés.

présentent leurs propositions. Nous en étudierons un fragment dans lequel deux des plateformes sont représentées : la «A» et la «C». À travers cet exemple, nous allons pouvoir observer comment les différents discours installent des modes d'intervention discursive dans l'espace sémantique, et comment ceux-ci sont affectés par d'autres énoncés ouvrant ou fermant des possibilités de parole qui contraignent la suite de l'interaction.

Dans l'extrait que nous avons choisi, les deux participants, Adrien et Marc, chargés de présenter leur plateforme (Adrien présente la plateforme A et Marc, la plateforme C), révèlent chacun une facette de la plateforme A, l'un pour défendre sa ligne politique, l'autre pour dissuader les électeurs de voter pour cette plateforme. Voici le fragment de l'assemblée qui nous intéresse :

(15) *Adrien* : Nous on veut une candidature, qui aura pas la prétention d'être LA candidature du mouvement social puisqu'on est une composante du mouvement social, du mouvement ouvrier, donc on n'aura pas une grande prétention mais on aura en tout cas la prétention de raconter, de porter un discours que personne d'autre que nous ne portera. [...]

Y a des camarades qui émanent de la C - il le présentera, hein - qui disent "il faut y aller parce qu'on a pas d'autres partenaires, mais heu... y aller un peu en s'excusant, s'excuser un peu d'être là", en disant "ah oui mais si on pouvait, il faudrait qu'y ait autre chose, qu'y ait une candidature du mouvement social", une candidature bon d'assez floue et qui dirait ben "le NPA il serait pas tout à fait légitime à y aller, le NPA y devrait s'excuser d'être là". Bon c'est pas ça qui rassemble l'organisation, de dire "on y va, on y va sans assumer toute notre politique", non. On y va parce que aujourd'hui on n'a pas de partenaires avec qui y aller qui sont comme nous des révolutionnaires présents dans toutes les luttes. [...]

C'est pas ça qu'il faut qu'on porte dans la présidentielle, au contraire c'est la nécessité de faire la révolution, c'est la nécessité de construire un parti pour la révolution. Ce sera pas le NPA tout seul, le parti pour la révolution, mais en tout cas c'est aujourd'hui nous qui nous en donnons la perspective [...]

Y a effectivement deux perspectives aujourd'hui qui sont proposées, c'est celle d'une candidature qui s'assume ou d'une candidature qui porte une perspective qui est pas exactement celle du NPA, qu'est une perspective plus floue.

*Marc* : [...] Y a une différence fondamentale entre ce que dit la A et la B et la C. La A, c'est du traditionalisme ! La A, c'est affirmer son identité, la A, c'est... on se rend plus compte, c'était possible ça quand moi j'étais jeune, quand avec Alain on était jeune, quand le mouvement ouvrier était dominé par le stalinisme oui, il fallait affirmer son identité, oui, il fallait être plus rouge que rouge parce que on avait pas d'autres solutions pour se montrer. Aujourd'hui l'expression est différente.

L'énoncé d'Adrien «c'est pas ça qui rassemble l'organisation, de dire "on y va, on y va sans assumer toute notre politique", non» dénonce un type de discours qui propose de se présenter aux élections en faisant des concessions ou en taisant certains aspects du parti. Pour Adrien, le fait d'être révolutionnaire constitue la particularité du NPA vis-à-vis des autres partis: «la révolution [...] c'est aujourd'hui nous qui nous en donnons la perspective». On voit que dans le premier énoncé que nous avons cité, le segment «notre politique» renvoie, au moins en partie au segment «être

révolutionnaire» présent dans la suite du texte. On peut dire que ce premier énoncé cible donc un concept comme [c1] :

[c1] : [le NPA est révolutionnaire PT NEG assumer d'être révolutionnaire]

D'après Adrien, il serait impossible d'organiser une campagne électorale en ayant ce type de discours. Son énoncé le combat, ainsi que tous les discours qui mobilisent la possibilité d'une campagne en demi-teinte ou du moins qui n'assument pas ses fondements révolutionnaires. Si les élections sont l'occasion pour les partis politiques de se présenter publiquement, alors se présenter implique de le faire sans taire une partie de ses projets politiques. Ainsi, cet énoncé installe, dans l'espace sémantique de cette assemblée, le mode d'intervention discursive < 1 > :

< 1 > : < combattre [le NPA est révolutionnaire PT NEG assumer d'être révolutionnaire] >

On voit ici une illustration du travail que peut accomplir un énoncé sur les possibilités de dire qui sont disponibles dans l'interaction. Tous les énoncés du même type (passés, présents ou à venir), c'est-à-dire tous les énoncés investissant ou naturalisant le même concept, sont rejetés par Adrien par cette seule opération. Ainsi, il installe dans cet espace sémantique la possibilité de produire un discours sémantiquement analogue au sien, un discours qui combatte [c1], c'est-à-dire qu'il installe le mode d'intervention < 1 >. Ce faisant, il ouvre une autre possibilité discursive, celle de revendiquer la possibilité de dire «une candidature qui s'assume», en mobilisant le concept [c2] :

[c2] : [le NPA est révolutionnaire DC assumer d'être révolutionnaire]

Adrien investit le concept [c2], installant de ce fait le mode d'intervention < 2 > :

< 2 > : < investir [le NPA est révolutionnaire DC assumer d'être révolutionnaire] >

Les deux modes d'intervention < 1 > et < 2 > sont désormais présents dans l'espace sémantique.

Les concepts et les modes d'intervention peuvent être retravaillés par d'autres énoncés. Par exemple, dans cet espace sémantique, un énoncé comme «je ne vois pas pourquoi on devrait avoir honte d'être ce qu'on est» reviendrait à investir de

nouveau le concept [c2]: [le NPA est révolutionnaire DC assumer d'être révolutionnaire]. Il en va de même pour un énoncé comme: «toute originalité se doit d'être montrée», tandis qu'un énoncé comme «dire qu'on est révolutionnaire nous ferait perdre des voix» constituerait un nouveau mode d'intervention: le concept [on est révolutionnaire DC assumer d'être révolutionnaire], investi jusqu'alors, serait combattu, et l'espace sémantique contiendrait un nouveau mode d'intervention < combattre [on est révolutionnaire DC assumer d'être révolutionnaire].

Ainsi, c'est parce que les modes d'intervention discursive ont été installés par l'énoncé d'Adrien dans un espace qui reste accessible, qu'ils peuvent être atteints par d'autres interventions, et évoluer. Ce fragment de l'intervention de Marc véhicule une opération sur ce que le discours d'Adrien vient d'accomplir:

Y a une différence fondamentale entre ce que dit la A et la B et la C. La A, c'est du traditionalisme ! La A, c'est affirmer son identité.

Comment décrire le rapport entre ce fragment et le discours d'Adrien? Il nous semble qu'une analyse habituelle affirmerait que ce fragment «disqualifie le discours de son adversaire». On aurait donc deux discours, le second faisant du premier l'objet d'une disqualification. Ce serait pour nous rester au niveau de la surface discursive de l'interaction. Si on tente d'analyser le travail que ces discours effectuent sur les puissances discursives disponibles dans cette assemblée, on s'aperçoit en revanche que le discours de Marc opère sur les possibilités de discours ouvertes par Adrien, de sorte à les rendre improductives. En effet, le discours de Marc accomplit une sorte de glissement de 1) la défense de la nécessité d'une candidature «qui assume» à 2) une identité qui s'affirme. Selon nous, ce glissement se retrouve dans le passage du concept [c2] (investi par Adrien), au concept [c3].

[c2] : [être révolutionnaire DC assumer d'être révolutionnaire]

[c3] : [la tendance A est révolutionnaire DC elle affirme son identité de révolutionnaire]

Le discours de Marc ne combat pas ici directement le concept [c2] investi par Adrien. En effet, en énonçant «la A, c'est d'affirmer son identité», il agit sur la possibilité d'un discours où le fait de porter une spécificité idéologique produit une parole «qui s'affirme»: cet énoncé ne combat pas le concept [c2], comme on pourrait s'y attendre, mais investit le concept [c3].

Quelles sont les conséquences d'une telle action? En investissant [c3], le discours de Marc introduit un nouveau mode d'intervention, < 3 >, qui entre en concurrence avec < 2 >, qui avait été installé par Adrien.

< 2 > : < investir [être révolutionnaire DC assumer d'être révolutionnaire] >  
< 3 > : < investir [la tendance A est révolutionnaire DC elle affirme son identité de révolutionnaire] >

L'arrivée, l'installation dans l'espace sémantique de < 3 > par Marc bloque les possibilités de discours précédemment ouvertes par le < 2 > d'Adrien. De plus, la mise en production de < 2 > ne peut désormais plus se faire sans la prise en compte de l'opération de Marc: elle peut être certes remise en production, mais à condition que le discours justifie la nouvelle opération. Autrement dit, ce blocage des possibilités de parole a un effet sur toute la suite de l'interaction. La remise en production de < 2 >, se confrontant à un blocage, doit aller à l'encontre de cette résistance. L'opération est possible, mais elle est moins aisée qu'auparavant. Il faudrait, au moins, dire quelque chose comme «mais je n'ai pas dit qu'il fallait s'affirmer, j'ai dit qu'il fallait s'assumer, tu déformes mes propos», où l'on voit que l'opération de Marc est prise en compte. Elle a eu un effet sur l'interaction. En revanche, si Adrien ou quelqu'un d'autre répétait simplement qu'il faut s'assumer pour se présenter à cette élection, qu'il faut assumer son discours dans son ensemble - ce qui, au fond, est possible - alors il y aurait un effet de bizarrerie, voire de malaise dans l'interaction, et Adrien passerait au mieux pour être dur d'oreille, au pire pour quelqu'un de grossier. Cet effet de bizarrerie serait provoqué par le fait qu'il n'aurait pas pris en compte l'évolution de l'espace sémantique.

Faire évoluer le conflit, c'est donc agir sur son espace sémantique. C'est le modifier, en y apportant de nouveaux modes d'intervention, en amplifiant ou en réduisant les possibilités de discours.

### **Le parcours d'un concept**

Nous venons de voir un type de travail que les énoncés peuvent accomplir sur la possibilité d'autres énoncés, à partir de ce qui a lieu dans une situation discursive en face à face: qu'en est-il dans le cas des conflits s'étendant sur le long terme? Rappelons que pour qu'une puissance discursive soit opérationnelle au sein d'un conflit discursif (qu'il ait lieu en face à face ou qu'il s'étende dans la durée), il faut bien qu'un discours l'y installe. Si on étudie l'espace sémantique d'une assemblée politique,

l'énoncé qui installe un concept ou un mode d'intervention est, en général, facilement identifiable. En revanche, dans le cas des conflits sociaux de longue durée, l'installation d'une puissance discursive passe souvent inaperçue, sa visibilité pouvant gagner en force sans que le texte qui l'a fait surgir soit pour autant repérable avec certitude. Mais parfois l'énoncé en question est clairement identifiable. C'est le cas de la possibilité d'énoncer la présence d'espèces protégées dans la zone qui était destinée à la construction du nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Le texte qui l'installe est un rapport publié en 2002 où l'on dresse la liste des espèces trouvées au cours d'une «expertise». Dans la conclusion de ce rapport, on peut lire:

(16) Sur l'ensemble du secteur d'étude, parmi les habitats en présence, les milieux humides et aquatiques (landes atlantiques, prairies humides, mares oligotrophes à mésotrophes, ruisseaux) souvent de bonne qualité, sont ceux qui présentent un intérêt écologique relativement fort, abritant des espèces de grand intérêt protégées au niveau national ou régional : Flûteau nageant, Scirpe cespiteux, Piment royal et potentiellement la Gentiane pneumonanthe et la Pédiculaire des marais. L'intérêt écologique de ces milieux est conditionné par leur alimentation en eau. **L'enjeu de conservation de ces milieux est donc lié au maintien du fonctionnement du réseau hydrographique.** Une coupure de l'alimentation hydrologique des sites concernés affecterait significativement la qualité des habitats humides recensés, identifiée comme forte.<sup>20</sup>

Acceptons que ce segment discursif met en production, entre autres, un concept où la présence d'espèces protégées (segment souligné) entraîne la nécessité de faire quelque chose pour les conserver (segment noirci).

[c4] : [espèces protégées sur le site du projet DC conserver ces espèces]

Ce discours installe le concept [c4] en le présentant comme un fait complètement étranger à toute démarche polémique ou antagoniste, il apparaît comme *naturalisé*. Ce texte installe ainsi la possibilité d'énoncer en tant que fait du monde la présence, dans ce site, d'espèces protégées liée à la nécessité de les conserver:

< 4 > : < naturaliser [présence d'espèces protégées sur le site du projet DC conserver ces espèces] >

---

<sup>20</sup> *Expertise écologique dans le cadre du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes*, Biotope / ACEMAV / Direction Départementale de Loire-Atlantique – Mission Notre-Dame-des-Landes, septembre 2002, p. 93. Nous soulignons, mots noircis dans l'original.



Étant donné que l'on ne trouve pas dans ce conflit de discours préalable à (16) mettant en production cette classe d'intervention, on peut supposer qu'elle est installée par (16). Une fois que ce rapport a surgi dans la sphère publique, l'existence du mode d'intervention < 4 > dans l'espace sémantique du conflit rend disponible la possibilité d'énoncer ce fait. Ce mode d'intervention est en effet par la suite mis en production de plusieurs manières. Remarquons au passage que la mobilisation de ce «fait» ne peut être identifié à l'expression d'un argument «pour» ou «contre» le projet d'aéroport: ce mode d'intervention est concrétisé aussi bien par les défenseurs du projet (17) que par ses opposants (18) :

(17) Le déplacement des premières espèces protégées démarrera au 1er semestre 2014, ainsi que le défrichement de la zone aéroportuaire<sup>21</sup>.

(18) Nous ne pouvons imaginer que l'arrêté concernant le déplacement des espèces protégées – qui n'est autre que leur destruction – puisse être pris bientôt au mépris du travail de cette commission d'experts que la république a mandatée.<sup>22</sup>

Le premier fragment, qui appartient à un texte défendant le projet d'aéroport, à travers le segment *le déplacement des premières espèces protégées*, naturalise le concept [espèces protégées sur le site du projet DC les conserver] sous un mode plus spécifique, où le déplacement des espèces apparaît comme une manière de les protéger:

< 5 > : < naturaliser [présence d'espèces protégées sur le site du projet DC déplacer ces espèces] >

Le discours des opposants met en production ce même mode d'intervention dans (18), mais en l'accompagnant d'un autre mode d'intervention qui fait du déplacement des espèces protégées l'équivalent de leur destruction: < investir [déplacer les espèces protégées du site DC détruire ces espèces] >.

Revenons maintenant au concept [c4]. Une fois installé en tant que «fait» dans l'espace sémantique, sa situation ne cesse d'évoluer. On peut repérer au moins deux autres moments clefs dans son historique. Nous le retrouvons, à un moment donné, transformé en «prise de position». La présence d'espèces protégées sur la zone destinée à l'aéroport commence à être énoncée en tant que revendication. On trouve

---

<sup>21</sup> L'aéroport du Grand Ouest | CCI Nantes St-Nazaire, 10 novembre 2013.

<sup>22</sup> Notre-Dame-des-Landes : une dernière bataille juridique attendue avant le début des travaux courant 2014, lemoniteur.fr, 16 décembre 2013.

par exemple cette revendication énoncée par un collectif de naturalistes qui produit un contre-rapport, les *Naturalistes en lutte*. Dans l'appel à constitution de ce collectif, on lit:

(19) L'un des aspects les plus scandaleux du projet est la destruction de 2000 hectares de bocage et de zones humides miraculeusement préservés et, avec elles, d'une foule d'espèces protégées<sup>23</sup>.

Nous croyons que qualifier de *scandaleuse* la destruction d'espèces protégées revient à revendiquer la non destruction de ces espèces. De sorte qu'on aurait ici, d'une part, une dénonciation qui passe par la mise en production du concept [projet d'aéroport DC destruction d'espèces protégées] et d'autre part la revendication de la nécessité de protéger des espèces vulnérables : ces espèces doivent être conservées car protégées, c'est-à-dire que le concept [c4] n'est plus *naturalisé* mais *investi*, donnant lieu au surgissement d'une nouvelle possibilité discursive :

< 6 > : < investir [présence d'espèces protégées sur le site du projet DC conserver ces espèces]>

On doit donc noter que la puissance discursive a subi une transformation. Elle n'était énoncée et énonçable qu'en tant que fait accompli, maintenant elle peut être aussi énoncée en tant que revendication. Cette puissance discursive évolue encore. Quelques mois plus tard, le directeur de l'eau et de la biodiversité au Ministère du développement durable intervient auprès de la Commission des pétitions du Parlement européen. Voici un extrait de son intervention.

(20) Pourquoi ce site ne fait-il pas partie du réseau Natura 2000 ? Tout simplement, parce que son intérêt écologique ne le justifie pas. Il n'abrite pas, en tant que tel, d'espèces d'intérêt patrimonial majeur qui aurait justifié que le site fasse partie, soit nécessaire à la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire<sup>24</sup>.

Ce représentant de l'État refuse la présence, sur ce site, d'espèces nécessitant la préservation. Cette intervention opère contre la possibilité d'affirmer la présence d'espèces dont la conservation s'imposerait. Nous disons qu'elle existe désormais comme objet d'un combat:

< 7 > : < combattre [présence d'espèces protégées sur le site du projet DC conserver ces

---

<sup>23</sup> «Les naturalistes en lutte contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes», [naturalistesenlutte.wordpress.com](http://naturalistesenlutte.wordpress.com), 19 décembre 2012.

<sup>24</sup> Intervention de Laurent Roy, directeur de l'eau et de la biodiversité au Ministère du développement durable auprès de la Commission des pétitions du Parlement européen, le 17 septembre 2013. Source : [www.sma-grandouest.eu](http://www.sma-grandouest.eu).

espèces] >

On peut voir ainsi que le concept [c4], qui n'est que la possibilité d'un certain type de discours, passe dans ce conflit au moins par trois phases différentes: une première phase où il est mis en production en tant que « fait », une deuxième où s'ajoute la possibilité de sa revendication, et enfin son attaque. L'installation de chacun de ces différents modes d'intervention concernant le même concept, altèrent leur « valeur » (CAMUS): la valeur du concept à un moment donné de l'évolution d'un conflit est le résultat des différentes interventions qui l'on pris pour objet. Intervenir sur le concept [c4] [présence d'espèces protégées sur le site du projet DC conserver ces espèces] avant ou après l'allocution du porte-parole du ministère de l'écologie, n'est pas exactement la même chose. Avant, sa valeur est définie exclusivement par sa naturalisation. Après, [c4] est déjà passé par sa revendication et par son combat, c'est-à-dire qu'il est devenu la cible de forces opposées.

### **Conclusion**

Rappelons en guise de conclusion l'essentiel de notre propos: les énoncés participant des situations politiques conflictuelles n'expriment pas des points de vue, des conceptions du monde, qu'ils porteraient dans leur sens mais définissent des modes d'action discursive qu'ils installent, mettent en œuvre et transforment dans un espace sémantique unique relatif à la situation discursive. Notre étude aspire à montrer qu'une description sémantique de la conflictualité politique et sociale doit prendre en compte sa dimension polyphonique. Tous les niveaux de l'analyse sémantique sont impactés par la polyphonie de la conflictualité: les concepts, qui concentrent une multitude de possibilités de discours hétérogènes (qu'ils soient investis, combattus, naturalisés), les modes d'intervention discursive, qui sont de pures puissances de parole pouvant être affectées par d'autres, et les espaces sémantiques eux-mêmes, qui forment des réseaux de possibilités d'énoncer.

Cette étude aspire - et aspire seulement - à poser les conditions de possibilité d'une description sémantique des situations conflictuelles de type politique en questionnant et en révélant leur dimension polyphonique: son développement doit prendre en compte l'organisation interne des espaces sémantiques (les concepts doivent être hiérarchisés car certains s'imposent plus que d'autres), les rapports entre des espaces sémantiques différents (quels points de jonction, quelle indépendance?),

l'existence sémantique des acteurs sociaux (l'identité d'un acteur social peut-elle être réduite à un répertoire de modes d'intervention discursive?) comme autant de lignes de recherche où les aspects polyphoniques du travail effectué par les énoncés ont un rôle explicatif à jouer.

## Bibliographie

CAMUS, Z. *Pour une description sémantique des assemblées politiques*: Marinaleda, NPA, Nuit Debout. Thèse en cours à l'EHESS.

CAREL, M. *L'entrelacement argumentatif*. Lexique, discours et blocs sémantiques. Honoré Champion, Paris, 2011a.

CAREL, M. « La polyphonie linguistique ». *Transposition. Musique et sciences sociales*, n. 1, 2011b. En ligne.

CAREL, M., DUCROT, O. « Mise au point sur la polyphonie ». *Langue Française*, n. 164, 2009. p. 33-44.

DENDALE, P., COLTIER, D. « Point de vue et évidentialité ». *Cahiers de praxématique*, n. 41, 2003. p. 105-130.

DONAIRE, M. L. « Un point de vue polyphonique sur le point de vue ». *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité [en ligne]*. Lyon : ENS Éditions, 2012.

DUCROT, O. *Le dire et le dit*. Paris: Minuit, 1984.

DUCROT, O. « Quelques raisons de distinguer 'locuteurs' et 'énonciateurs' ». *Polyphonie – linguistique et littéraire*, n. 3, 2001, p. 20-41.

DUCROT, O. *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.

DUCROT, O. « Ironie et négation », V. Atayan et U. Wielen (éds.) *Ironie et un peu plus*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2010, p. 169-181.

KRONNING, H. « Pour une théorie modale de la polyphonie », *Langages*, 2014/1, 193, p. 17-31.

LESCANO, A. « Pour une étude du ton », *Langue française*, 164, 2009, p. 45-60.

LESCANO, A. « Prendre position. Une approche sémantique des conflits publics ». *Conexão Letras*, v. 12, n. 18, p. 73-94, 2017.

NØLKE H., FLØTTUM, K., NOREN, C. *Scapoline, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Kimé, 2004.

PERRIN, L. « Éléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie

et du dialogisme », *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. L. Perrin éd., Metz, Université Paul-Verlaine (*Recherches linguistiques*, n. 28), 2006, p. 271-299.

RABATEL, A. « Le point de vue, une catégorie transversale », *Le Français aujourd'hui*, n. 151, p. 57-68, 2005.

RACCAH, P-Y. « Racines lexicales de l'argumentation : la cristallisation des points de vue dans les mots ». *Verbum XXXII*: 1, p. 119-141, 2011.

TORDESILLAS, M. « À la recherche des points de vue dans la langue ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, 2016, no HS-19.